

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





# SOMMAIRE

Édito 5

## 1/ Le syndicat

A/ Présentation 8  
B/ Les instances 10  
C/ L'organisation et les compétences 12  
D/ Les principales délibérations 14

## 2/ La sensibilisation

A/ Présentation 18  
B/ Les interventions en milieu scolaire 19  
C/ Les interventions publiques 20

## 3/ La précollecte

A/ Présentation 26  
B/ État des lieux des bacs 26  
C/ État des lieux des bornes 27

## 4/ La collecte

A/ Présentation 30  
B/ Les tonnages 33

## 5/ La déchetterie

A/ Présentation 36  
B/ Évolution de la fréquentation 37  
C/ Évolution des tonnages 38  
D/ Les travaux réalisés 39

## 6/ Le traitement et la valorisation

A/ Évolution des tonnages 42  
B/ La valorisation énergétique 48  
C/ Les emballages et papiers 51  
D/ Le verre 51  
E/ Les végétaux 52  
F/ Les encombrants et gravats 53

## 7/ Les services aux entreprises

A/ Présentation 56  
B/ La benne «cartons» 56

## 8/ Les finances et ressources humaines

A/ Les grands équilibres 60  
B/ Les coûts de revient 61  
C/ Les emprunts 63  
D/ Les ressources humaines 66

*Directeur de la publication : Gilbert AH-YU*

*Conception et réalisation : Service communication - Samira SALAH*

*Crédits photos: syndicat Azur - Ville d'Argenteuil - Grégory HEYVAERT - Joris FOUCHEREAU - Christian GLUCKMAN - Anastasia VAVASSEUR - CITEO - Fotolia - Adobe Stock - Freepick - DR*

*Impression : Le réveil de la Marne*

*Imprimé avec des encres végétales sur papier certifiés 100% PEFC*

*Rapport établi selon la Loi n°95-101 du 2 février 1995, dite Loi Barner et le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000*

## Chers usagers des services du syndicat, chers membres, chers lecteurs,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du syndicat Azur pour l'année 2019. Comme vous pourrez le constater, ce rapport traduit le dynamisme de notre établissement qui n'a de cesse de faire évoluer ses pratiques et ses services au profit de ses administrés.

Cette année fut intense et émaillée de nombreux projets innovants tel que le partenariat signé avec le bailleur AB Habitat et la société YOYO dont l'objectif est de promouvoir le geste de tri. Ce projet fut innovant notamment du fait de l'utilisation d'outils connectés, d'une application utilisée par les administrés et d'un système incitatif basé sur l'octroi de récompenses.

Je pense aussi au déploiement de l'application Tell My City sur la ville de Bezons pour la collecte des dépôts sauvages. Ce projet est innovant car il met l'administré au cœur de l'action publique via une application pour smartphones. Notre société traverse une mutation majeure des comportements citoyens grâce à l'émergence des nouvelles technologies, notre syndicat suit et accompagne ce mouvement.

L'année 2019 aura vu la signature de conventions de partenariat significatives, comme celles signées avec la ville d'Argenteuil pour le traitement des déchets générés par les marchés forains, avec la ville de Bezons pour l'entretien du parc automobile des services dans notre atelier mécanique, mais aussi avec le Sycatom pour le traitement des déchets ménagers issus des collectes de la ville de Colombes.

Je me félicite également du démarrage des travaux relatifs au développement du réseau de chauffage urbain pour l'alimentation de 4 000 nouveaux logements sur Bezons et Argenteuil avec une mise en service prévue entre 2020 et 2021.

La ville de Cormeilles-en-Parisis n'est pas en reste avec l'important travail d'ingénierie mené par nos équipes, celles de la ville et de Grand Paris Aménagement pour la finalisation du projet d'aménagement urbain des Bois Rochefort qui a vu l'implantation de plus de 50 bornes d'apport volontaire. Ce projet ne sera pas le dernier puisque nos équipes travaillent déjà à la conception de solutions de gestion de déchets sur un nouveau projet structurant du territoire : l'aménagement des berges de Seine dans le cadre du quartier « Seine Parisii ».

Notre service de sensibilisation et d'animation a aussi été largement mis à contribution cette année avec une présence dans plus de 70 événements publics. Notre nouvelle signalétique événementielle a été présentée pour la première fois lors du forum de la ville de La Frette-sur-Seine, cette dernière préfigure la future image du syndicat lors des événements majeurs.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion en 2019, de présenter à nos membres et leurs représentants élus au sein de notre comité, le dynamisme des investissements réalisés depuis 2016. Ce ne sont pas moins de 37 M€ qui ont été investis par le syndicat Azur en direct, où via ses délégataires, pour la modernisation des infrastructures (centre de valorisation énergétique, atelier mécanique, dépôt de collecte, bureaux, véhicules de collecte, etc...).

Enfin, le travail mené depuis l'année 2018 a trouvé une issue favorable en 2019 concernant l'augmentation de l'autorisation préfectorale octroyée au syndicat pour porter la capacité de traitement de notre centre de valorisation énergétique à 206 000 tonnes.

Pour conclure, je remercie ici l'ensemble des élus du comité syndical ainsi que l'ensemble du personnel sans lesquels toutes ces avancées n'auraient pu voir le jour.



## Édito

**Gilbert AH-YU**  
Président du syndicat Azur





# 1/ Le syndicat

*L'administré au coeur de l'action publique*

---

## A/ Présentation

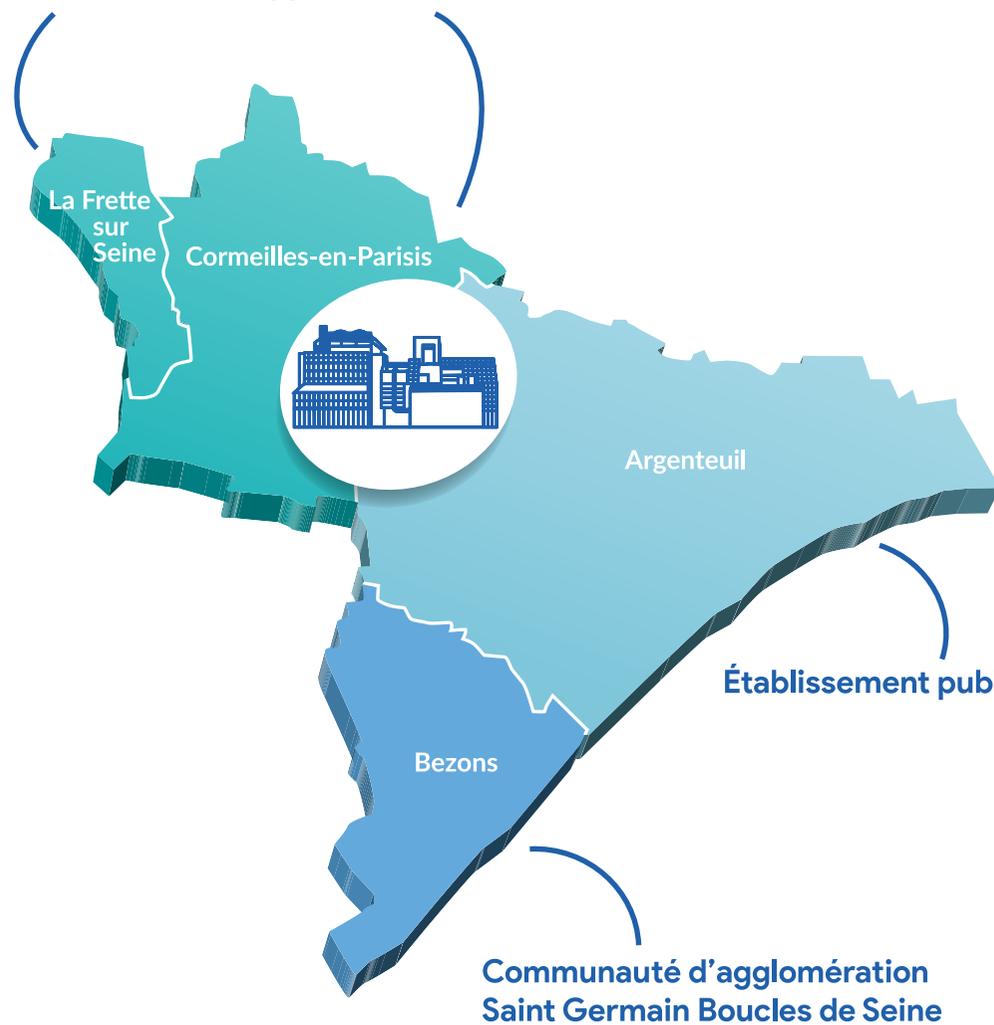
Le Syndicat Azur est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en 1972. Il assure au quotidien une mission de service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (commerces, artisans). Les EPCI adhérents lui ont transféré leurs compétences en matière de collecte et traitement des déchets afin de mutualiser les coûts et d'apporter des solutions cohérentes et durables aux problématiques liées à la gestion des déchets. Le Syndicat Azur est membre du conseil d'administration de l'Ordif (Observatoire des déchets d'Île-de-France), et membre de la CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi, dépendante de la Préfecture) du Plan Déchets de la Région Île-de-France.

### Le Syndicat Azur regroupe 3 adhérents

- L'établissement public territorial Boucle Nord de Seine (métropole du Grand Paris, pour la ville d'Argenteuil)
- La communauté d'agglomération Val Parisis (pour les villes de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine)
- La communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine (pour la ville de Bezons)



## Communauté d'agglomération Val Parisis



**4 communes**

**168 036 habitants**

*(source INSEE 2016)*



### Les principales missions du Syndicat Azur

- La sensibilisation à la réduction et au tri des déchets
- La pré-collecte (la distribution et la maintenance des bacs et bornes d'apport volontaire)
- La collecte des déchets (des particuliers et des professionnels)
- La gestion de la déchetterie
- Le traitement (différents sites de traitement en fonction du flux)
- La valorisation (le recyclage de la matière, la transformation des déchets en énergie thermique et électrique)

## B/ Les instances

### Le comité syndical

Le comité syndical définit la politique générale du Syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre des orientations du Syndicat.



**GILBERT AH-YU**  
Président du syndicat Azur



**Xavier PÉRICAT**  
1<sup>er</sup> Vice-président



**Nessrine MENHAOUARA**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente



**André BOURDON**  
3<sup>ème</sup> Vice-président



**Georges MOTHRON**  
Délégué titulaire

**Philippe VASSEUR**  
**Jean-François PLOTEAU**  
Délégués suppléants

ARGENTEUIL



**Dominique LESPARRÉ**  
Délégué titulaire

**Florelle PRIO**  
**Kévin CUVILLIER**  
Délégués suppléants

BEZONS



**Pascal LAUGARO**  
Délégué titulaire

**Christophe BRIAULT**  
**Frédérique BACHELIER**  
Délégués suppléants

CORMELLES-EN-PARISIS



**Nathalie JOLLY**  
Déléguée titulaire

**Lorenzo RICCI**  
**Yannick LE GUIGO**  
Délégués suppléants

LA FRETTE-SUR-SEINE

## Le bureau

Le bureau est chargé de préparer les questions et les délibérations abordées lors des comités.

**GILBERT AH-YU**  
Président du syndicat Azur

**Xavier PÉRICAT**  
1<sup>er</sup> Vice-président

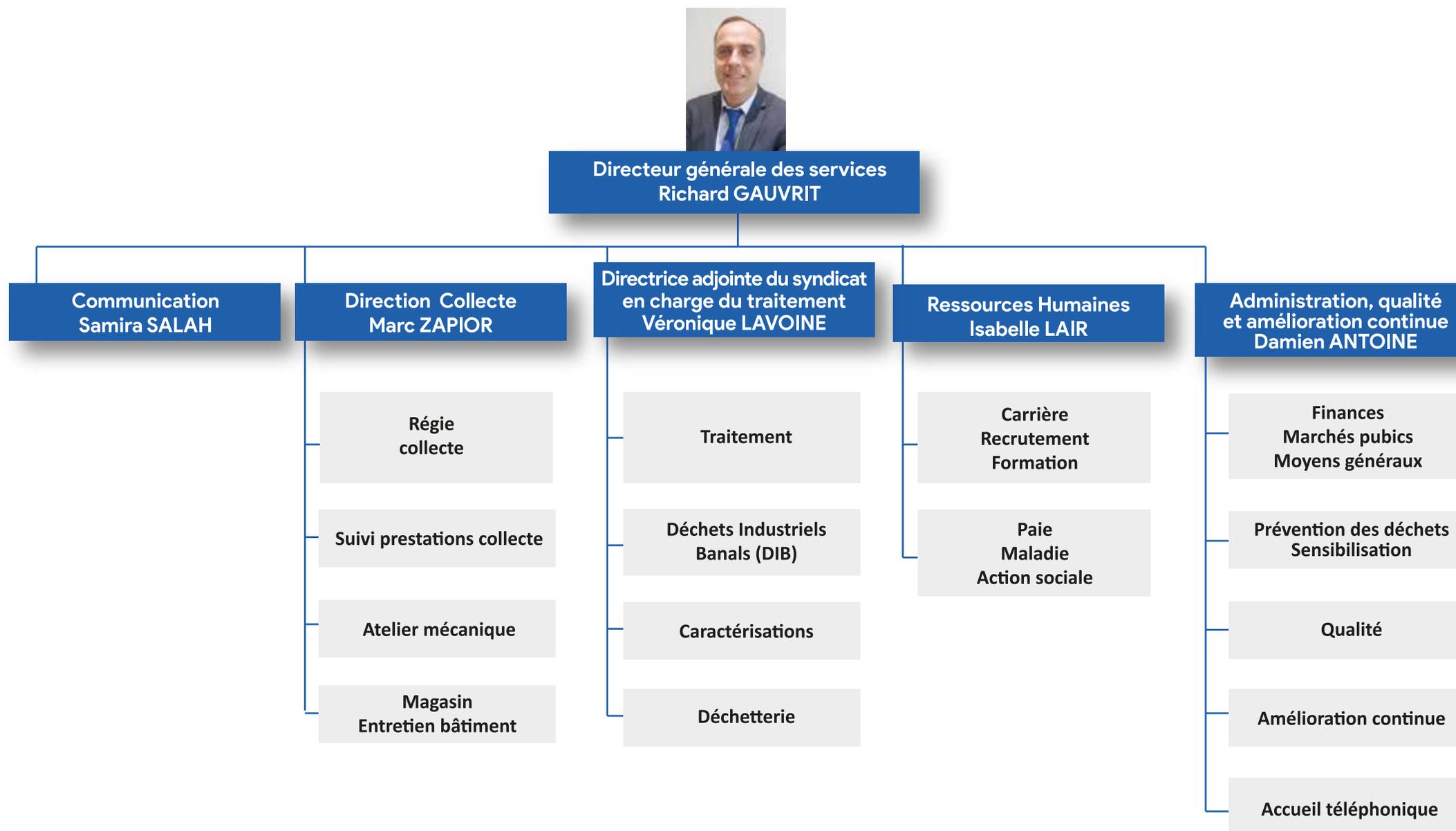
**Nessrine MENHAOUARA**  
2<sup>ème</sup> Vice-présidente

**André BOURDON**  
3<sup>ème</sup> Vice-président



## C/ L'organisation et les compétences

Le comité syndical du Syndicat Azur s'appuie sur des services administratifs et techniques composés plus de 160 agents.



Le Syndicat exerce les compétences de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés, ce qui comprend :

- Les collectes des déchets ménagers et assimilés, des objets ménagers encombrants, des collectes sélectives (végétaux, emballages ménagers, papiers et journaux magazines, verres, déchets toxiques en quantités dispersées, déchets industriels banals...);
- La mise en place et l'entretien curatif de la conteneurisation (pré-collecte des ordures ménagères) en bornes d'apport volontaire aériennes et enterrées ;
- La construction et l'exploitation de déchetteries ;

- L'étude, la programmation, la réalisation et la gestion d'équipements pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, des déchets assimilés et des déchets industriels banals (valorisation organique, matière et énergétique) ;

- Les missions de sensibilisation des publics du territoire en matière de prévention des déchets et de tri ;

- La communication sur les activités du Syndicat en matière de collecte, traitement, prévention des déchets et de tri ;

- La fourniture de bacs roulants pour l'ensemble des flux de déchets ainsi que de sacs « papier » pour la collecte spécifique des déchets végétaux pour les villes de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

## Méthode de recouvrement des charges

Principales charges	EPT Boucle Nord de Seine	C.A. Saint Germain Boucles de Seine	C.A. Val Parisis
Capital de dette			
Intérêts de dette			
Charges de structure			
Redevance incinération			
Redevance déchetterie			
Tri emballages			
Entretien bacs CS			
Achat bacs CS			
Collectes (OM, CS, OE)			

	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, complétée par une contribution d'équilibre versée par l'EPT	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
	Vote du taux et perception directe de la TEOM par le Syndicat Azur	Vote du taux et perception par la C.A. SGBS	Vote du taux et perception par la C.A. Val Parisis
	+ Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution du complément d'équilibre	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution

# 1/ Le syndicat

## D/ Les principales délibérations du comité

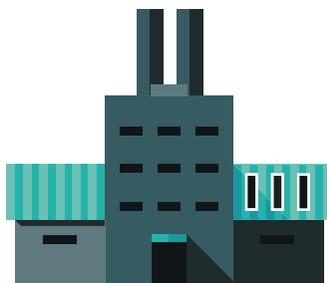
### 22 janvier

- Rapport et débat sur les orientations budgétaires de 2019
- Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018
- Compte administratif 2018
- Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2018
- Vote du budget 2019
- Fixation des appels à contribution 2019
- Recouvrement des contributions 2019
- Vote du taux 2019 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour Argenteuil



### 14 mai

- Autorisation donnée au Président de signer la convention et le règlement de fonctionnement relatif à l'utilisation du SIRH du CIG de la Grande Couronne
- Avenant à la délégation de service public avec Suez pour l'exploitation du centre de valorisation énergétique



### 28 février

- Fixation des tarifs Déchets Industriels Banals (DIB) pour la mise à disposition de bennes, leur vidage et leur traitement pour l'année 2019
- Convention pour le traitement des déchets du Sycotom
- Avenant à la délégation de service public avec Suez pour l'exploitation du centre de valorisation énergétique
- Budget supplémentaire pour l'exercice 2019
- Avis sur le projet de plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Île-de-France
- Appel à projets CITEO



### 21 juin

- Convention de coopération avec la ville d'Argenteuil pour le traitement des déchets industriels banals des marchés forains
- Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat pour l'exercice 2018
- Rapport technique et financier 2018 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du Centre de Valorisation énergétique
- Présentation du bilan technique et financier 2018 de la délégation de service public par le cabinet Inddigo



## 20 septembre

- Autorisation donnée au Président de signer le contrat territorial pour le mobilier usagé avec ECO MOBILIER pour la période 2019/2023
- Convention de partenariat avec l'association TERAGIR pour la création d'un label «Éco-école»
- Convention de partenariat avec la société YOYO et AB-HABITAT
- Avenant au contrat pour l'action et la performance «CAP 2022» avec CITEO



## 9 décembre

- Rapport et débat sur les orientations budgétaires de 2020
- Mise en oeuvre du compte personnel de formation à compter du 1er janvier 2020
- Tarif de la redevance sur les Déchets Industriels Banals «DIB» pour l'année 2020 pour les villes d'Argenteuil, Bezons, Corneilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine
- Fixation des tarifs Déchets Industriels Banals (DIB) pour la mise à disposition de bennes, leur vidage et traitement pour l'année 2020
- Relevé des décisions prises en 2019



BIENVENUE  
DANS L'ESPACE  
DE COMPOSTAGE  
PÉDAGOGIQUE



**Azur**  
www.syndicat-azur.fr





## 2/ La sensibilisation

*Une présence dans plus de 70 événements publics*

## 2/ La sensibilisation

### A/ Présentation

Parce que le changement des comportements passe par la pédagogie et l'éducation des générations présentes et futures, notre équipe d'éco-conseillers sillonne les écoles, centres de loisirs et événements grand public, afin de sensibiliser à la gestion des déchets et aux gestes permettant de les réduire.

De plus, des visites de nos équipements, des ateliers sur le compostage ainsi que des distributions gratuites de compost sont organisés par les éco-conseillers du Syndicat Azur.

### Un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Par ailleurs, le Syndicat Azur a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), avec un plan d'actions sur le long terme. L'objectif est de réduire la production de déchets afin de limiter leur impact sur l'environnement et de modifier les habitudes de consommation.





## B) Interventions en milieu scolaire et dans les centres de loisirs

Villes	Nombre d'écoles élémentaires et MGS*	Nombre de classes élémentaires et MGS*	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves sensibilisés et MGS*
Argenteuil	56	673	13 990	967
Bezons	18	162	3 620	342
Cormeilles-en-Parisis	19	123	3 236	233
La Frette-sur-Seine	3	20	494	109
<b>TOTAL</b>	<b>96</b>	<b>978</b>	<b>21 340</b>	<b>1 651</b>

Pour l'année scolaire 2019/2020, 1 651 enfants ont été sensibilisés dans les écoles.

\* Maternelle grande section  
Année scolaire 2019/2020, consolidé 2019/prévisionnel 2020

## 2/ La sensibilisation

### C/ Interventions publiques réalisées par les éco-conseillers

#### Argenteuil

- Ateliers sociolinguistiques sur le tri dans les maisons de quartier Val Sud, Orgemont et Centre-ville.
- Echanges avec les jeunes et les éducateurs de l'ANRS sur les D3E et le gaspillage alimentaire à Argenteuil.
- Stand d'information au forum de l'alternance et jobs d'été.
- Stand sur le compostage et vente de composteurs à l'évènement Vallée aux Fleurs.
- Stand sur le thème du compostage à l'évènement Soupe en Seine.
- Stand d'information au Festival Air'genteuil à Argenteuil.
- Stand d'information à la Fête de quartier à la maison de quartier Val d'Argent Sud.
- World Clean Up Day à Argenteuil.
- Stand sur le thème du compostage à la Fête des vendanges.
- Stand d'information sur les animations proposées dans les écoles au Forum des enseignants.
- Atelier Fractale tri et zéro déchet au Figuier Blanc.



## Bezons

- Atelier Bee wrap avec un Repair'café dans la résidence Roger Masson.
- Participation logistique au nettoyage citoyen de Berges Saines.
- World Clean Up Day à Bezons.
- Stand sur le thème du tri à la Fête du quartier de l'Agriculture.
- Stand de sensibilisation sur le thème du tri au Festival 1,2,3 Soleil.
- Formation sur le compostage aux jardins partagés du centre social Robert-Doisneau.
- Mise en place d'un point de tri, stand d'information et charte de l'éco-brocantier à la Foire de Bezons.

## Cormeilles-en-Parisis

- Présentation des métiers d'Azur au forum emploi de Val Parisis.
- Stand d'information au forum des associations.
- World Clean Up Day à Cormeilles-en-Parisis.
- Stand d'information sur le tri à la brocante.



## 2/ La sensibilisation

---

### La Frette-sur-Seine

---

- Stand d'information au forum des associations.
- Présentation des métiers d'Azur au forum emploi de Val Parisis.

### Au sein du Syndicat Azur

---

- Spectacle «Le mystère de l'or brun» dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.
- Deux week-end compost : distribution de compost et informations sur le compostage.
- Huit séances de formation grand public sur le compostage.
- Journées du patrimoine : visite des infrastructures du patrimoine d'Azur.
- Stand sur le thème du réemploi et le recyclage des D3E à la déchetterie.
- Ciné-débat «Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ? » dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.

### À l'extérieur du territoire du Syndicat Azur

---

- Présentation des métiers Azur au Forum Pôle Emploi à Herblay.
- Présentation des métiers Azur au Forum de l'accompagnement intensif jeune à Cergy.



**Azur**

**CINÉ-DÉBAT**  
Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ?

- ▶ Gilbert AH-YU  
Président du Syndicat Azur
- ▶ Valérie JOUVIN  
Responsable pôle Villes et Territoires Durables  
à l'ADEME Île-de-France
- ▶ Laetitia PRODO  
Co-fondatrice de La Pastèque

Sensibilisation  
Tri - Réduction  
des déchets

**Azur**

Ensemble  
créons  
les ressources  
de demain.

Collecte  
Valorisation





## 3/ La précollecte

*Plus de 800 bornes d'apport volontaire sur le territoire*

### 3/ La précollecte

#### A/ Présentation

Le Syndicat Azur se charge de la distribution de bacs pour les particuliers et les entreprises du territoire. Par ailleurs, il déploie massivement des bornes d'apport volontaire enterrées qui s'intègrent mieux à l'environnement et qui permettent un regrou-

pement des déchets produits en un point. Ce déploiement limite l'impact environnemental des collectes et évite également une pollution visuelle.

#### B/ État des lieux des bacs

##### Nombre de bacs et sacs livrés en 2019

Villes	Nombre de bacs livrés OM	Nombre de bacs livrés Emballages	Nombre de bacs livrés DIB	Nombre de bacs livrés Végétaux	Nombre de sacs livrés Végétaux
Argenteuil	1 105	1 246	333	589	
Bezons	407	396	134	132	
Cormeilles-en-Parisis	353	476	81	–	90 000
La Frette-sur-Seine	86	92	5	–	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 951</b>	<b>2 210</b>	<b>553</b>	<b>721</b>	<b>130 000</b>

##### Nombre de bacs en place au 31 décembre 2019

Villes	Nombre de bacs OM	Nombre de bacs Emballages	Nombre de bacs DIB	Nombre de bacs Végétaux	TOTAL
Argenteuil	22 079	18 476	2 142	10 233	52 930
Bezons	7 113	5 055	714	2 074	14 956
Cormeilles-en-Parisis	5 810	6 708	369	–	12 887
La Frette-sur-Seine	1 727	1 693	44	–	3 464
<b>TOTAL</b>	<b>36 729</b>	<b>31 932</b>	<b>3 269</b>	<b>12 307</b>	<b>84 237</b>

## C/ État des lieux des bornes d'apport volontaire (BAV)

### Nombre de bornes installées en 2019

Villes	Nombre de bornes OM	Nombre de bornes Emballages	Nombre de bornes Verre	TOTAL
Argenteuil	1	1	1	3
Bezons	17	8	5	30
Corneilles-en-Parisis	8	5	4	17
La Frette-sur-Seine	0	0	2	2
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>52</b>

### Nombre de bornes en place au 31 décembre 2019

Villes	Nombre de bornes OM	Nombre de bornes Emballages	Nombre de bornes Verre	TOTAL
Argenteuil	217	140	178	535
Bezons	76	45	50	171
Corneilles-en-Parisis	24	15	48	87
La Frette-sur-Seine	0	0	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>	<b>200</b>	<b>284</b>	<b>801</b>





## 4/ La collecte

*Une évolution des services au profit des administrés*

## 4/ La collecte

### A/ Présentation

Le Syndicat Azur collecte les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre, les déchets végétaux ainsi que les encombrants et les dépôts sauvages. Pour cela, il dispose :

- d'une flotte équipée de systèmes embarqués géolocalisés permettant d'optimiser les tournées et d'informer les usagers sur le déroulement des collectes en temps réel,

- d'un atelier mécanique permettant une grande réactivité dans la maintenance des véhicules.

### Collectes en apport volontaire

Collecte en apport volontaire selon flux	Modes d'exploitation	Modes de dépôt
<b>Collecte des OM (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Corneilles-en-Parisis)</b>	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
<b>Collecte des emballages (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Corneilles-en-Parisis)</b>	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
<b>Collecte sélective du verre (toutes les communes + déchetterie)</b>	Prestataires : SUEZ R&V pour Corneilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine, COVED et Derichebourg pour Argenteuil et Bezons	Colonnes enterrées + aériennes

## Collectes en porte à porte

Collecte porte à porte selon flux	Villes	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte*	Contenant	Population desservie
Collecte des OM + DIB	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-Seine	Prestataire : SUEZ R&V	C2	Bac gris couvercle vert, bac gris couvercle marron, bac gris couvercle grenat	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C2 à C6	Bac gris couvercle grenat, bac gris couvercle marron	100 %
Collecte sélective des emballages	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-Seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1	Bac gris couvercle jaune, bac gris couvercle bleu	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie			
Collecte des encombrants	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-Seine	Prestataire : SUEZ R&V	1 fois / mois à 1 fois tous les 2 mois	Posés sur la voie publique	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1		
Collecte des déchets végétaux	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-Seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1 (9 mois dans l'année)	Sacs papier, bac sans couvercle	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1 (7 mois dans l'année)	Bac vert couvercle vert	100 %

\*CX : X collectes par semaine

## 4/ La collecte

### Les flux de déchets collectés

Flux de déchets	Modalités de collecte (*)	Destination des déchets collectés	Mode de traitement
OM	P.A.P+ A.V + Déchetterie + Services techniques	Centre de Valorisation Énergétique Azur - Argenteuil	Valorisation énergétique
Verre	A.V + Déchetterie	Stockage Gennevilliers	Valorisation matière par recyclage
Emballages	P.A.P + A.V + Déchetterie	Quai de transfert - Gennevilliers Centre de tri - Blanc Mesnil	Valorisation matière par recyclage et énergétique (refus de tri)
Encombrants	P.A.P + Déchetterie	Centre de Traitement Gennevilliers	Valorisation matière (20%) et énergétique (80%)
Déchets végétaux	P.A.P + Déchetterie + Services techniques	Quai de transfert - Azur - Argenteuil Centre de traitement - Villeneuve-les-Sablons	Compost

\*P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire





## B/ Tonnages collectés hors déchetterie

En 2019, le syndicat Azur a collecté, tous flux confondus :

- 48 922 tonnes de déchets à Argenteuil,
  - 13 512 tonnes à Bezons,
  - 9 795 tonnes à Cormeilles-en-Parisis,
  - 1 816 tonnes à La Frette-sur-Seine.
- (voir détails de la page 43 à 46).*





## 5/ La déchetterie

*Une infrastructure en perpétuelle évolution*

## 5/ La déchetterie

### A/ Présentation

Depuis le 24 novembre 2014, la déchetterie est gérée par GENERIS (Véolia).

**Localisation :** 4 rue du Chemin Vert – 95100 Argenteuil.

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les particuliers remplissant les conditions du règlement d'utilisation et est exclusivement réservé aux particuliers :

- résidant sur le territoire du Syndicat Azur : Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.
- sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de six mois et d'une pièce d'identité auprès du gardien de la déchetterie.

#### Déchets admis :

- Déblais et gravats issus du bricolage familial,
- Tontes de pelouse, produits d'élagage et branchages,
- Emballages en cartons, plastique et bois,
- Journaux, magazines
- Objets encombrants ménagers,
- Ferraille,
- Piles, batteries,
- Verre,
- Huiles de vidange de moteur (limité à 20 litres par apport),
- Produits toxiques ou dangereux (limité à 5 litres par apport),
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (une convention doit être signée préalablement avec le Syndicat Azur)

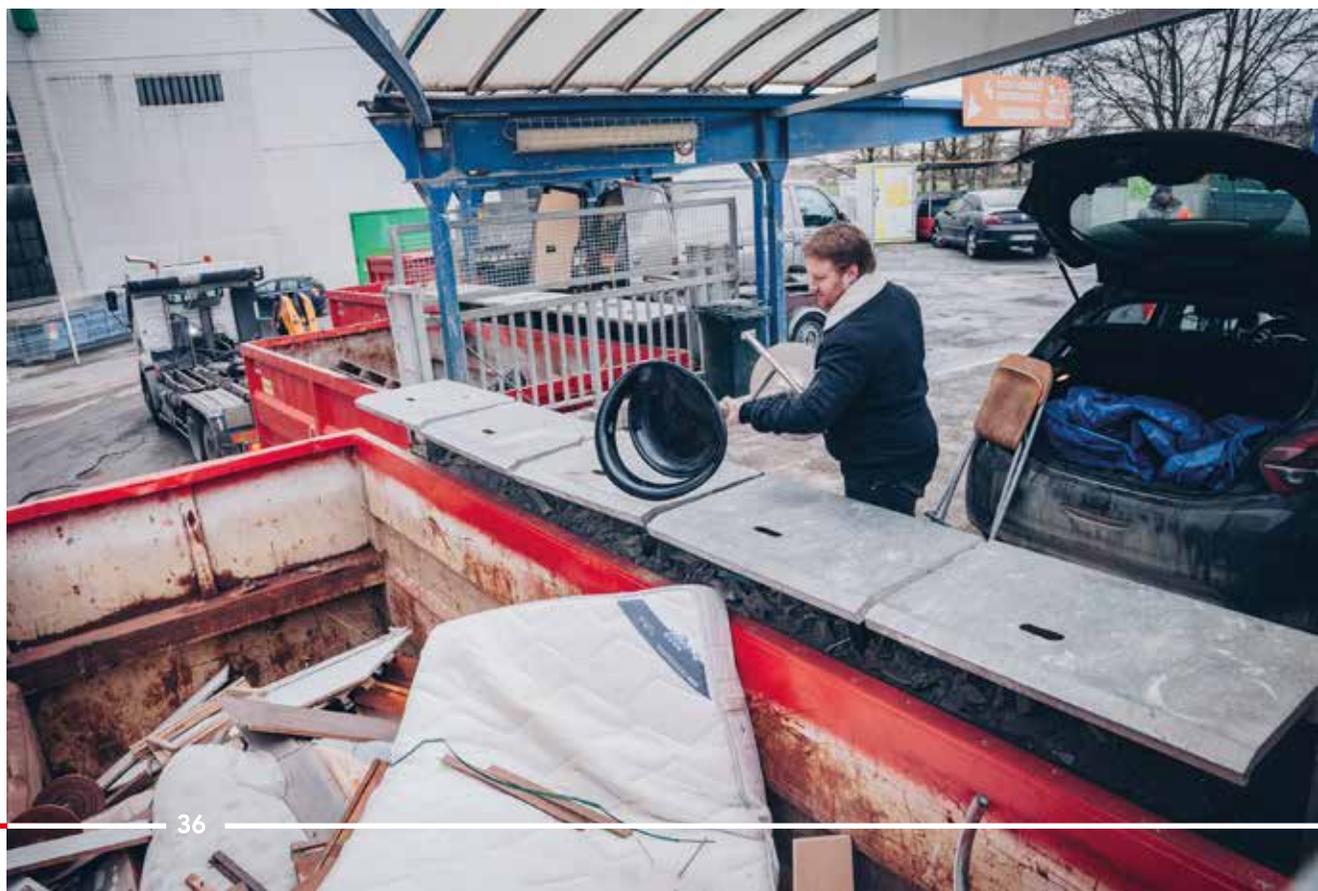
L'accès de la déchetterie est interdit à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.

L'accès à la déchetterie est autorisé aux véhicules suivants :

- Tout véhicule léger de moins de 3,5 tonnes,
- Véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.

Pour des raisons techniques, les véhicules suivants sont strictement interdits :

- Véhicules de plus de 2 mètres de haut,
- Véhicules équipés de benne basculante.



## B/ Évolution de la fréquentation de la déchetterie

2019	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOTAL 2018	TOTAL 2019
Argenteuil	2 189	1 521	2 963	3 284	3 810	3 001	2 630	1 560	1 996	2 922	2 013	680	28 569	29 440
Bezons	298	236	356	362	352	161	303	286	212	381	208	109	3 264	3 439
Cormeilles en Parisis	1 863	1 058	1 789	1 789	2 308	1 812	1 058	778	869	1 513	1 268	308	16 413	14 520
La Frette sur Seine	1 022	689	989	1 609	1 657	1 217	587	452	753	967	490	259	10 691	11 013
<b>TOTAL</b>	<b>5 372</b>	<b>3 504</b>	<b>6 097</b>	<b>7 044</b>	<b>8 127</b>	<b>6 191</b>	<b>4 578</b>	<b>3 076</b>	<b>3 830</b>	<b>5 783</b>	<b>3 979</b>	<b>1 356</b>	<b>58 937</b>	<b>58 412</b>



### C/ Évolution des tonnages de la déchetterie

Types de déchets	Exutoire	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Évolution 2018/2019 (%)	Ratio par habitant 2019 (Kg/an/hab)
Gravats	CET classe III	7 733	8 865	14,64	52,76
Verre	Recyclage	37	39	5,41	0,23
Végétaux	Compostage	1 151	1 151	0,00	6,85
Cartons	Recyclage	31	56	80,65	0,33
Incinérables	Incinération	5 515	4 152	-24,71	24,71
Encombrants	Valorisation/Incinération	2 266	0***	NS****	-
Eco-mobilier	Recyclage/Valorisation	0***	550	NS****	3,27
Ferrailles	Valorisation matière	146	257	76,03	1,53
DEEE*	Valorisation matière	159	175	10,06	1,04
DTQD**	Incinération	99	75	-24,24	0,45
Piles	Recyclage/Valorisation	1,45	2,37	63,74	0,01
Textiles	Recyclage	47	38	-19,15	0,23
Pneus	Recyclage/Valorisation	14	10	-28,57	0,06
Lampes	Recyclage/Valorisation	1,13	1,15	2,40	0,01
Cartouches encres	Recyclage/Valorisation	0,28	0,28	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>17 201</b>	<b>15 372</b>	<b>-10,63</b>	<b>91,48</b>

\*Déchets Équipement Électrique et Électronique

\*\* Déchets Toxiques en Quantité Dispersée

\*\*\*Depuis le 1er janvier 2019, les encombrants de la déchetterie sont recyclés grâce à une benne mobilier spécifique (filière Écomobilier)

\*\*\*\*Non significatif

## D/ Rénovation du bas de quai de la déchetterie

Ces travaux ont consisté à reprendre totalement le bas de quai constitué partiellement :

- de surfaces bitumées,
- de surfaces réalisées en chape béton.

Par la mise en oeuvre d'un béton armé, sur une épaisseur de 17 cm et d'une structure sous dallage de 20 cm d'épaisseur en grave ciment ainsi que des «guides bennes» métalliques afin de préserver la chape béton.



*Déchetterie provisoire*

Le coût de cette opération est de 220 K€.

La déchetterie a été fermée au public, durant un mois, entre les mois de juillet et août dans le but de réaliser ces travaux. Afin d'offrir une continuité de service public, une déchetterie temporaire a été installée rue du Marais à Argenteuil.



*Déchetterie après travaux*





## **6/ Le traitement et la valorisation**

*Un équipement structurant du Val-d'Oise*

## 6/ Le traitement et la valorisation

### A/ Évolution des tonnages

Une fois les collectes réalisées, le Syndicat Azur prend aussi en charge le traitement des déchets du territoire. Azur assure une issue vertueuse pour chaque type de déchet. Les ordures ménagères sont valorisées en énergie et en matière. Par ailleurs, une seconde

vie est donnée aux emballages et au verre collectés afin de permettre la production de matières secondaires qui seront par la suite utilisées dans la fabrication d'autres objets.

### Évolution des tonnages de déchets traités « ensemble Syndicat » hors déchetterie

Types de déchets (*)	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Évolution 2018/2019 (%)	Ratio Azur Kg/Hab/An 2019
Ordures ménagères (P.A.P + A.V + Services techniques)	56 126	56 770	1,15	338
Emballages (P.A.P + A.V + Services techniques)	4 593	4 531	-1,35	27
Verre (P.A.P + A.V + Services techniques)	1 493	1 535	2,81	9
Encombrants (P.A.P + A.V + Services techniques)	5 693	6 083	6,85	36
Végétaux (P.A.P + A.V + Services techniques)	5 135	5 128	-0,14	31
<b>TOTAL</b>	<b>73 040</b>	<b>74 046</b>	<b>1,38</b>	<b>441</b>

\*P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire





### Évolution des tonnages de déchets traités - Argenteuil

Types de déchets (*)	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Évolution 2018/2019 (%)	Ratio Azur Kg/Hab/An 2019
<b>Ordures ménagères (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	38 165	38 454	0,76	348
<b>Emballages (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	2 736	2 687	-1,79	24
<b>Verre (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	745	754	1,21	7
<b>Encombrants (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	3 834	4 162	8,56	38
<b>Végétaux (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	2 908	2 865	-1,48	26
<b>TOTAL</b>	<b>48 388</b>	<b>48 922</b>	<b>1,10</b>	<b>443</b>

\*P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire

## 6/ Le traitement et la valorisation

### Évolution des tonnages de déchets traités - Bezons

Types de déchets (*)	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Évolution 2018/2019 (%)	Ratio Azur Kg/Hab/An 2019
Ordures ménagères (P.A.P + A.V + Services techniques)	10 607	11 041	4,09	381
Emballages (P.A.P + A.V + Services techniques)	631	649	2,85	22
Verre (P.A.P + A.V + Services techniques)	192	212	10,42	7
Encombrants (P.A.P + A.V + Services techniques)	1 110	1 128	1,62	39
Végétaux (P.A.P + A.V + Services techniques)	418	482	15,31	17
<b>TOTAL</b>	<b>12 958</b>	<b>13 512</b>	<b>4,28</b>	<b>466</b>

\*P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire





### Évolution des tonnages de déchets traités - Corneilles-en-Parisis

Types de déchets (*)	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Évolution 2018/2019 (%)	Ratio Azur Kg/Hab/An 2019
Ordures ménagères (P.A.P + A.V + Services techniques)	6 267	6 224	-0,69	260
Emballages (P.A.P + A.V + Services techniques)	1 041	1 013	-2,69	42
Verre (P.A.P + A.V + Services techniques)	432	449	3,94	19
Encombrants (P.A.P + A.V + Services techniques)	632	668	5,70	28
Végétaux (P.A.P + A.V + Services techniques)	1 448	1 440	-0,55	60
<b>TOTAL</b>	<b>9 820</b>	<b>9 794</b>	<b>-0,26</b>	<b>409</b>

\* P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire

### Évolution des tonnages de déchets traités - La Frette-sur-Seine

Types de déchets (*)	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Évolution 2018/2019	Ratio Azur Kg/Hab/An 2019
<b>Ordures ménagères (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	1 087	1 050	-3,40	225
<b>Emballages (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	185	182	-1,62	39
<b>Verre (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	123	119	-3,25	25
<b>Encombrants (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	117	124	5,98	27
<b>Végétaux (P.A.P + A.V + Services techniques)</b>	361	340	-5,82	73
<b>TOTAL</b>	<b>1 874</b>	<b>1 815</b>	<b>-3,10</b>	<b>389</b>

\*P.A.P : porte à porte  
A.V : apport volontaire



## 6/ Le traitement et la valorisation

### B/ Le Centre de Valorisation Énergétique

Le Syndicat Azur dispose de son propre centre de valorisation énergétique dans lequel sont valorisés les ordures ménagères et assimilés issus de son territoire et des communes avoisinantes.

La valorisation des déchets permet la production :

- d'énergie thermique qui alimente un réseau de chauffage urbain,
- d'électricité,
- de mâchefers en sous-couche routière,
- de matières réutilisables (métaux).

Ainsi, plus de 98% des déchets traités sont valorisés.

**Localisation :** 2, rue du Chemin Vert - 95 100 Argenteuil

**Autorisation portée en 2019 :** de 196 000 tonnes à 206 000 tonnes/an

**Composition :**

- 1 four de 9 tonnes/heure de 1998
- 1 four de 15 tonnes/heure mis en service le 13 décembre 2005 (remplace les 2 fours de 7,5 tonnes /heure de 1975)
- Traitement des fumées par un procédé de type SCR (catalyse) mis en service le 13 décembre 2005 (remplace le traitement des fumées humide par condensation de 1994)
- Centre de traitement des mâchefers mis en service en septembre 2000.
- Réseau de chauffage urbain
- Réseau de vapeur industrielle
- 2 turbo-alternateurs
- Valorisation matière

Bail emphytéotique avec convention d'exploitation (durée 27 ans) à compter de mai 1998 avec la Société SUEZ R&V Energie.

**Qualité environnementale :** Certification ISO 14 001

**Performance énergétique :** Certification ISO 50 001



## Bilan de la valorisation énergétique

Tonnage incinéré en 2018 pour le territoire du Syndicat Azur	67 650 tonnes
Tonnage total incinéré par le Centre de Valorisation Énergétique du Syndicat Azur	197 102,27 tonnes

Valorisation électrique		Valorisation thermique	
Consommation électrique de l'usine (rachetée à EDF)	Revente	Chaleur exportée vers le réseau de chaleur	Vapeur exportée vers Placoplâtre de Saint-Gobain
7 016 MWh	58 540 MWh	79 781 MWh	12 788 tonnes

## Bilan de la valorisation matière

Valorisation matière après incinération	Tonnes
Mâchefers brut	49 276
Dont ferrailles valorisées	2 235
Dont non ferreux valorisés	1 163



## 6/ Le traitement et la valorisation

### Travaux menés au Centre de Valorisation Énergétique

#### 1- Remplacement de 120m<sup>2</sup> de tubes de la chaudière 4

Les tubes de la chaudière servent aux échanges thermiques. Ils irradient de la chaleur pour alimenter le réseau de chauffage et le réseau électrique.

#### 2- Mise en place d'un système de sécurité sur la zone des mâchefers

Il s'agit d'un système installé au niveau de l'extracteur des mâchefers qui permet de protéger l'ensemble du personnel travaillant sur le site lors des opérations de maintenance et des interventions.

#### 3- Remplacement de l'obturateur à grille

L'obturateur à grille est le composant qui soutire la vapeur nécessaire à l'alimentation du réseau de chauffage urbain sur le Groupe Turbo Alternateur 1 (GTA).



#### 4- Remise en état de l'intérieur des laveurs

Les laveurs sont utilisés dans le traitement des fumées. La remise en état s'est faite par la mise en oeuvre d'une résine.

#### 5- Changement des bardages

Il s'agit d'un changement des bardages extérieurs des deux fours afin de permettre une meilleure intégration de l'usine dans son environnement.

#### 6- Changement du silencieux

Cette intervention était nécessaire pour maintenir les nuisances sonores dans la conformité des normes de la ligne 4.

#### 7- Réhabilitation des têtes des cheminées

L'intégration du centre de valorisation énergétique à son environnement passait également par le changement des têtes des cheminées des lignes 3 et 4.

#### 8- Mise en place d'une tuyauterie aérienne

Le but était de pouvoir fournir de manière fiable la chaleur pour le réseau urbain des villes d'Argenteuil et Bezons. Le parcours aérien circule en boucle fermée entre le centre de valorisation énergétique et la chaufferie principale de l'exploitant du réseau de chauffage urbain.

#### 9- Reprise des parkings

Les parkings intérieur et extérieur ont été réhabilités et un marquage au sol a été effectué pour contribuer au maintien de la sécurité sur le site lors des déplacements des véhicules et des piétons.

#### 10- Réfection du système d'alimentation

Cette remise en état concernait le système d'alimentation en vapeur de la turbine 1 du Groupe Turbo Alternateur 1 (GTA).

Enfin, des travaux ont lieu de manière régulière et tous les ans, afin de maintenir le centre de valorisation énergétique en bon état de fonctionnement, d'améliorer sa capacité de traitement des déchets et de respecter les normes en vigueur.

## C/ Centre de tri des emballages et papiers

La gestion est réalisée au travers d'un marché de tri des emballages de collecte sélective.

**Titulaire :** PAPREC

**Localisation :** Blanc Mesnil (93)

**Capacité :** 50 000 tonnes/an

**Quai de transfert :** PAPREC / Gennevilliers (92)

*\*déchets volumineux des produits en magasin.*

Emballages recyclables traités	2018	2019	Ratio 2019 Kg/Hab/An 2019
Cartons	1 302	1 337	7,96
Gros de magasins*	705	181	1,08
Brique alimentaire	33	85	0,51
Bouteilles et flacons en plastique	526	500	2,98
Aluminium	20	17	0,10
Acier	49	130	0,77
Journaux Magazines	1 268	556	3,31
Refus	1 240	1 244	7,40
<b>TOTAL</b>	<b>5 143</b>	<b>4 050</b>	<b>24,10</b>

## D/ Centre de stockage du verre

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement du verre.

**Titulaire :** Suez

**Localisation :** Gennevilliers (92)

Le verre est ensuite envoyé sur un site de production de verre (Verallia, groupe Saint-Gobain).

Verre recyclé	2018	2019	Ratio 2019 Kg/Hab/An 2019
Verre	1 518	1 574	9,37

## 6/ Le traitement et la valorisation

### E/ Centre de traitement des végétaux

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des végétaux.

**Titulaire :** VALORISOL

**Localisation :** Villeneuve les Sablons (60)

**Quai de transfert :** Société des Espaces Verts, Montesson (78)

### Bilan des déchets végétaux broyés pour compostage.

Villes et déchetterie	2018	2019	Évolution 2018/2019 (%)
Argenteuil	2 908	2 865	-1,48
Bezons	418	482	15,31
Corneilles-en-Parisis	1 448	1 440	-0,55
La Frette-sur-Seine	361	340	-5,82
Déchetterie	1 151	1 151	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 286</b>	<b>6 279</b>	<b>-0,11</b>



## F/ Centre de traitement des objets ménagers encombrants et gravats

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des déchets encombrants ménagers et gravats.

**Titulaire :** Suez

**Localisation :** Gennevilliers (92)

La valorisation « matière » (cartons, ferrailles, végétaux...) représente 20% du poids des objets ménagers encombrants, la part restante est ensuite broyée puis incinérée pour valorisation énergétique.

Villes et déchetterie	2018	2019	Évolution 2018/2019 (%)
Argenteuil	3 834	4 162	8,56
Bezons	1 110	1 128	1,62
Corneilles-en-Parisis	632	668	5,70
La Frette-sur-Seine	117	124	5,98
Déchetterie	2 266	*0	NS**
<b>TOTAL</b>	<b>7 959</b>	<b>6 082</b>	<b>-23,58</b>

*\*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les encombrants de la déchetterie sont recyclés grâce à une benne mobilier spécifique (filère Écomobilier).*

*\*\*NS : non significatif.*

Gravats	2018	2019	Évolution 2018/2019 (%)
Déchetterie	7 733	8 865	14,64





## **7/ Les services aux entreprises**

*Des solutions adaptées à chaque activité*

### A/ Présentation

Les collectivités territoriales ont pour mission d'instaurer une redevance spéciale auprès des entreprises. Ainsi, le Syndicat Azur a institué la redevance sur les Déchets Industriels Banals (D.I.B) pour les producteurs non ménagers de plus de 1 100 litres de déchets par semaine.

Trois cas de figure existent :

1. l'entreprise produit moins de 1 100 litres de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs Azur différenciés sont mis à disposition, mais l'entreprise est non redevable.
2. l'entreprise produit plus de 1 100 litres de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs mis à disposition et l'entreprise est redevable.
3. l'entreprise choisit d'utiliser les services de prestataires privés pour la collecte et le traitement de ses déchets : elle fournit une attestation de son contrat privé.

Villes	Nombre d'établissements sous contrat	Dont établissements redevables en 2019	Recettes générées
Argenteuil	1 014	443	574 954 €
Bezons	339	189	166 313 €
Cormeilles-en-Parisis	224	95	61 260 €
La Frette-sur-Seine	17	12	2 185 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 594</b>	<b>739</b>	<b>804 712 €</b>

### B/ Mise en place de la benne «cartons»

Villes	Nombre d'établissements équipé d'une benne «cartons»	Recettes générées
Bezons	2	16 887,13 €

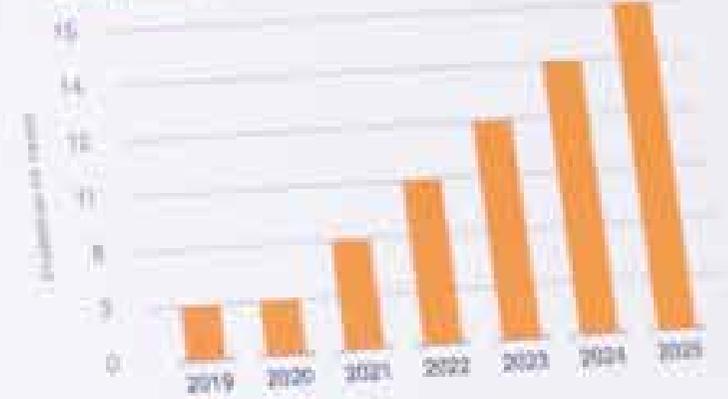


**AZUR**  
MAYORALTY OF NICE  
04 93 27 00 00

COLLECTE DES  
DÉCHETS MÉNAGERS

04 93 27 00 00  
04 93 27 00 00

### Evolution de la TQAP



L'impact prévisionnel pour notre synchro serait ainsi le suivant :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Tourage-estime	67 852	68 111	68 010	69 770	70 201	71 100
Impact prévisionnel			4 000	6 000	1 000	



## **8/ Les finances et les ressources humaines**

*Des équilibres préservés dans un environnement complexe*

## 8/ Les finances et les ressources humaines

### A/ Les grands équilibres du syndicat

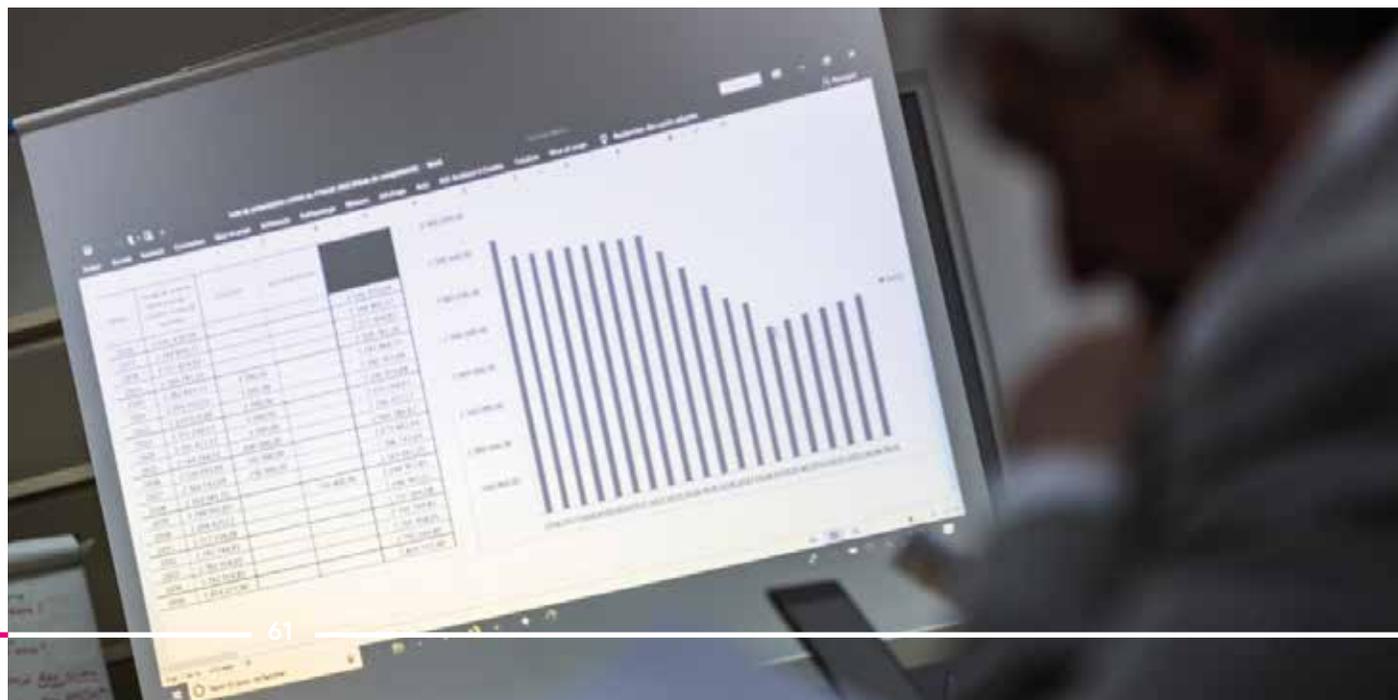
DÉPENSES	CA* 2018	CA* 2019
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 101 630,21 €</b>	<b>20 303 545,89 €</b>
Charges à caractère général (ch. 011)	9 391 906,05 €	11 571 777,13 €
Charges de personnel (ch. 012)	5 937 550,50 €	5 939 023,65 €
Charges financière (intérêts + ICNE)	1 354 563,31 €	1 264 370,35 €
Autres charges	1 417 610,35 €	1 528 374,76 €
<b>DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>4 386 857,57 €</b>	<b>4 383 207,33 €</b>
Dépenses d'équipement	1 803 738,16 €	1 732 278,34 €
Remboursement capital	2 583 119,41 €	2 650 928,99 €
RECETTES	CA* 2018	CA* 2019
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 166 870,07 €</b>	<b>23 679 000,74 €</b>
Produit des services (ch. 70)	2 772 636,05 €	2 931 638,55 €
Impôts et taxes (73)	8 504 621,00 €	8 452 387,00 €
Autres produits (ch. 013, 74, 75, 77, 78)	9 889 613,02 €	12 294 975,19 €
<b>RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 814 031,51 €</b>	<b>4 274 837,10 €</b>
Subventions (ch13)	116 561,37 €	240 336,50 €
Dotations fonds de réserves (1068)	2 261 733,07 €	2 518 797,39 €
Autres recettes	1 435 737,07 €	1 515 703,21 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	3 065 239,86 €	3 375 454,85 €
Résultat d'investissement de l'exercice	572 826,06 €	108 370,23 €
Résultat de l'exercice	3 638 065,92 €	3 483 825,08 €

\*CA : compte administratif

## B/ Les coûts de revient

COÛT DE COLLECTE €TTC/TONNE	2018	2019
Ordures ménagères <i>(prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	80,91	<b>75,71</b>
Emballages <i>(prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	282,82	<b>272,05</b>
Verre <i>(prix moyen pondéré entre les prestations de collecte)</i>	77,95	<b>75,31</b>
Encombrants <i>(prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	239,74	<b>212,33</b>
Végétaux <i>(prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	95,56	<b>93,92</b>
Tous flux confondus, porte à porte <i>(prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)</i>	109,17	<b>101,10</b>

COÛT DE TRAITEMENT €TTC/TONNE	2018	2019
Ordures ménagères <i>(incinération)</i>	92,55	<b>90,59</b>
Emballages <i>(tri)</i>	165,00	<b>167,48</b>
Verre <i>(stockage)</i>	13,20	<b>13,46</b>
Encombrants <i>(tri)</i>	54,45	<b>55,54</b>
Végétaux <i>(compostage)</i>	43,42	<b>43,46</b>





### C/ Les emprunts du syndicat

Les années 2015 et 2016 ont permis au syndicat d'assainir sa situation financière :

- par un travail d'optimisation de l'ensemble des charges du syndicat :

- Remise en cause des besoins
- Renégociation de l'ensemble des contrats
- Réductions des coûts internes.

- par un travail d'optimisation des ressources du syndicat :

- Augmentation des reventes de matériaux
- Travail sur les recherches de subventions
- Actions internes menées pour une augmentation très significative des soutiens obtenus de la part des éco-organismes
- Travail sur les redevances spéciales auprès des entreprises.

En ce qui concerne la gestion de la dette, les effets escomptés des différents réaménagements de la dette se traduisent de manière effective dans les comptes du syndicat. L'ensemble des prêts sont adossés à des mécanismes budgétaires structurants et un passage global en taux fixe pour tous les emprunts.

Les nouveaux emprunts remplaçant les emprunts « structurés » sont à taux fixe de 3,30 %.

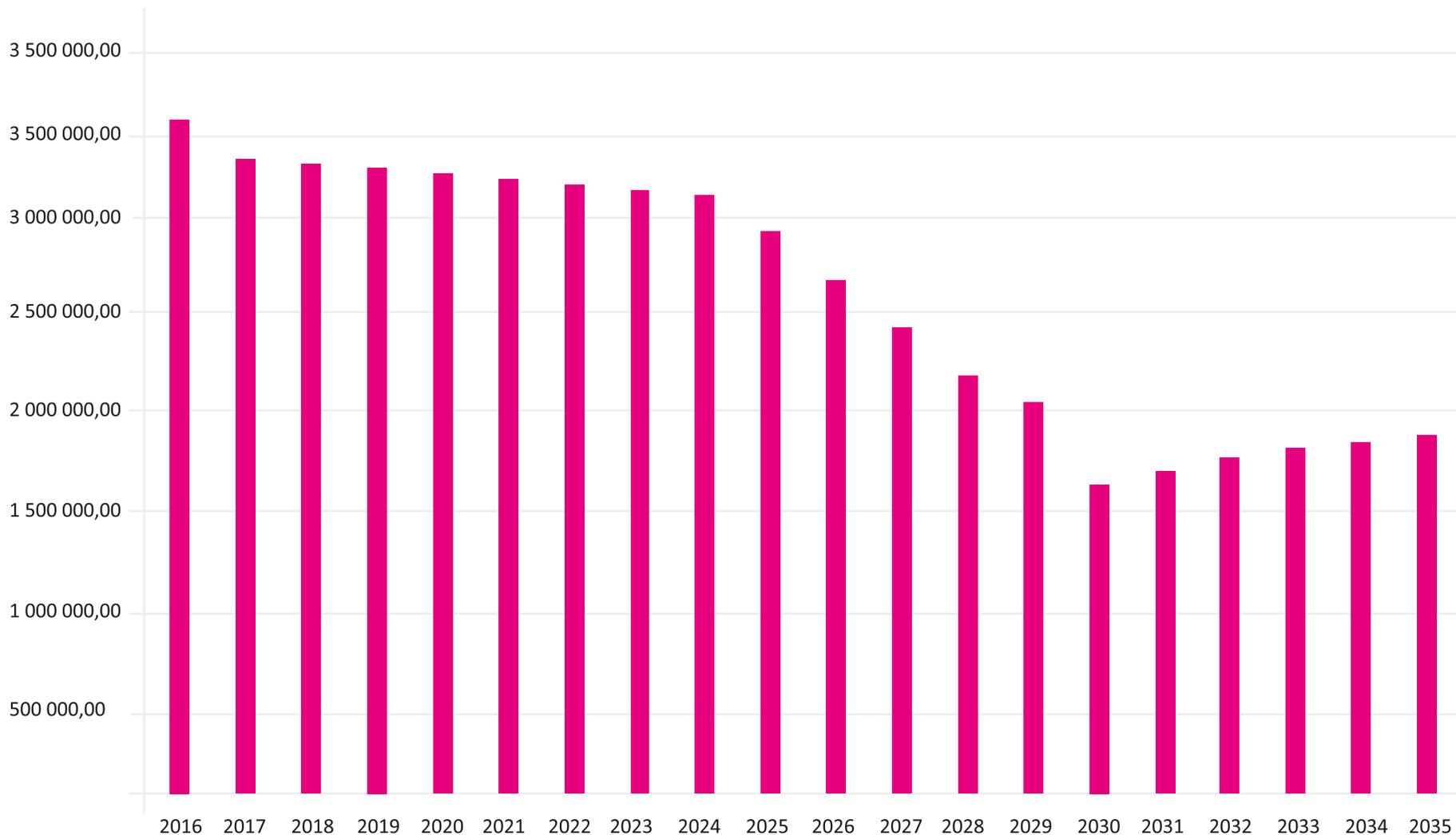
<b>Capital restant dû au 31/12/2019</b>	<b>35 829 732,15 €</b>
<b>Nombre de contrats</b>	<b>5</b>
<b>Score Gissler</b>	<b>100 % des contrats d'emprunt classés en A-1</b>
<b>Année de réaménagement de la dette et de souscription au fonds de soutien</b>	<b>2015</b>

## 8/ Les finances et les ressources humaines

Le réaménagement des emprunts, conjugué à la perception du fonds de soutien, permet une maîtrise du coût de traitement des déchets ménagers par incinération, ramenant le coût/tonne à 90,59 € pour 2019.

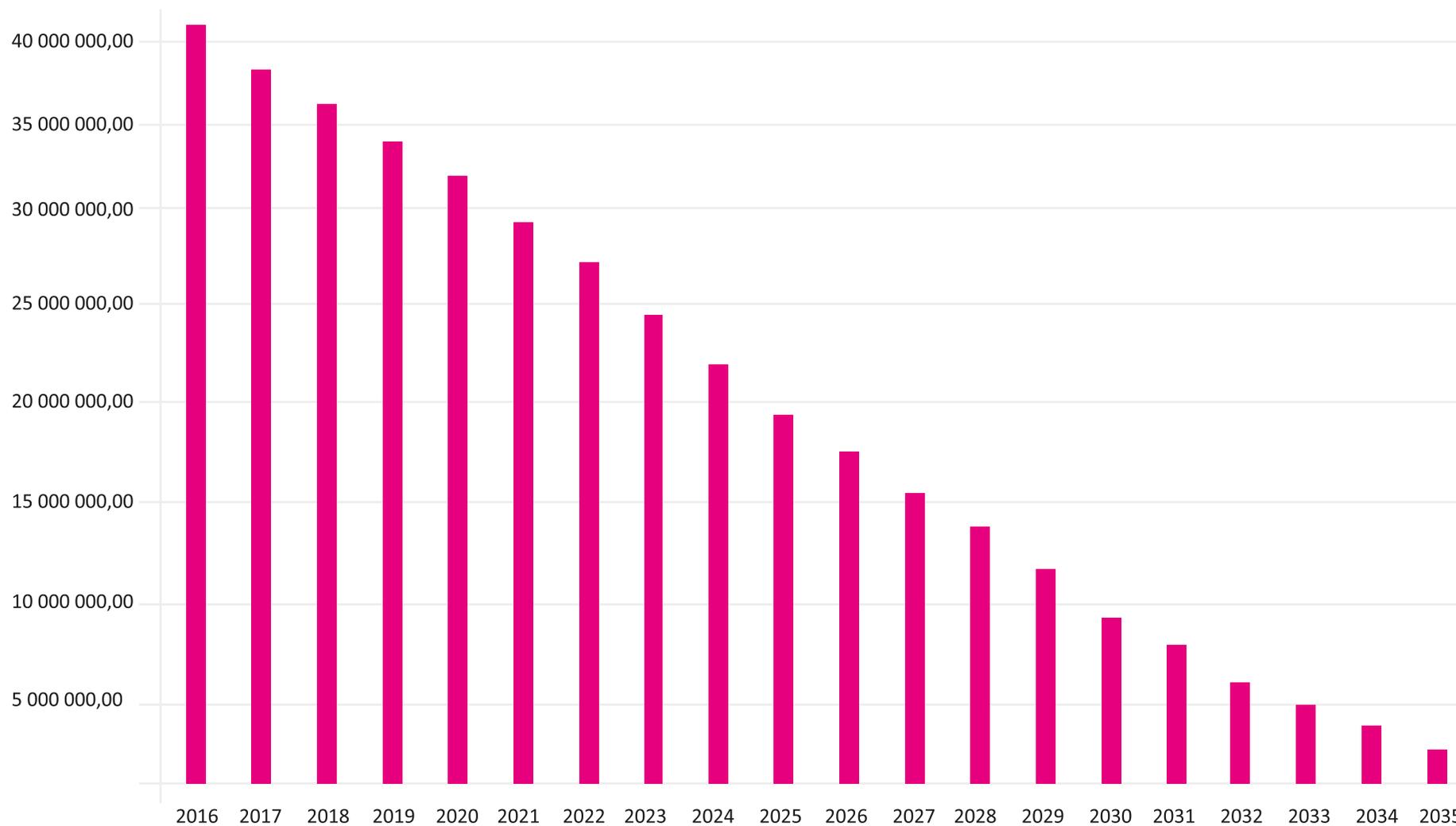
La charge nette de la dette (annuités, déduction faite du fonds de soutien) va évoluer comme suit dans les années à venir, pour une extinction de la dette en 2035 :

### Charge de la dette nette, en euros (capital+intérêts-fonds de soutien)



Le capital restant dû évoluera de la manière suivante jusque 2035 :

### Évolution capital restant dû, en euros



## 8/ Les finances et les ressources humaines

### D/ Les ressources humaines

Agents	2018	2019
<b>Nombre d'agents par direction/pôle/service</b>		
Direction	2	2
Collecte	119	117
Traitement et DIB	3	3
Ressources humaines	3	3
Administration/moyens généraux	5	6
Communication	1	1
Sensibilisation	4	5
Contrats à durée déterminée	26	25
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>162</b>

Le Syndicat Azur compte dans ses effectifs un assistant de prévention et un emploi d'avenir.



Catégories	2018	2019
Nombre d'agent en catégorie A	4	4
Nombre d'agent en catégorie B	1	3
Nombre d'agent en catégorie C	132	130
Nombre d'agents contractuels en CDD ( <i>toutes catégories</i> )	26	25
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>162</b>

Filières	2018	2019
Administrative	10	11
Technique	127	126
Nombre d'agents contractuels en CDD ( <i>toutes filières</i> )	26	25
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>162</b>

Cadre d'emploi	2018	2019
Adjoint technique	102	104
Agent de maîtrise	24	20
Technicien	1	2
Adjoint administratif	6	6
Rédacteur	0	1
Attaché	4	4
Contractuels en CDD ( <i>tous cadres d'emploi</i> )	26	25
<b>TOTAL</b>	<b>163</b>	<b>162</b>

## 8/ Les finances et les ressources humaines

Répartition femmes/hommes	2018	2019
Nombre de femmes	16	17
Nombre d'hommes	147	145

Moyenne d'âge femmes/hommes	2018	2019
Moyenne d'âge des femmes	42	41
Moyenne d'âge des hommes	45	44

Formation	2018	2019
Nombre de jours de formation	146	171,5





Absentéisme	2018	2019
Nombre de jours de maladie ordinaire	2 806	2 025
Nombre de jours de maladie longue durée et longue maladie	2 064	1 548
Nombre de jours d'enfant malade	68	99
Nombre de jours en accident de travail	2 509	2 423
<b>TOTAL</b>	<b>7 447</b>	<b>6 095</b>